

### Compte-rendu du Bureau du 20 mai 2008

Participants : Ville de Paris (R. Paque, F. Bodet), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, accompagnée d'un représentant de Mains libres), Parole des Halles (P. Grenet), Atelier des Halles (M. Collin), associations de commerçants (A. Mahfouz), Comité de quartier des Halles (J.-P. Martin), garant

Excusée : Comité de quartier des Halles (D. Goy-Blanquet)

- 1) Le Bureau compte beaucoup sur la réunion du comité permanent de la concertation du 22 mai, qui sera, après l'entretien avec Mme Hidalgo, la première prise de contact avec la nouvelle équipe municipale sur le projet. Il en attend un point d'ensemble sur le projet (d'où on vient, où on va), fait par l'ensemble des maîtres d'ouvrage du projet (Ville, Unibail, RATP ou STIF et/ou Région). Il se réjouit de la venue de l'ensemble des adjoints concernés par le projet, tout en souhaitant que les interventions liminaires laissent le temps au débat, et se concentrent sur les sujets de l'heure (calendrier Canopée, questions de principe sur le jardin et sur la concertation à son sujet, prise en compte de la dimension métropolitaine du projet, notamment).
- 2) Sur le jardin. Rénovation des halles s'indigne que le calendrier de la concertation soit proposé avec une réunion dès le 29 mai sur un projet de cahier des charges sur les nouvelles aires de jeux pour les enfants, sans qu'ait eu lieu le débat réclamé depuis longtemps sur les raisons de maintenir ou supprimer le jardin Lalanne actuel. Les autres associations présentes estiment aussi que, sur un ensemble d'aspects, le projet de jardin mérite une évocation en termes d'orientations et de méthode, compte tenu de l'interruption de la concertation sur le jardin depuis près d'un an. Le garant pense souhaitable qu'une expression de la Ville sur sa vision du projet de jardin, des difficultés rencontrées dans la concertation à son sujet, et de la méthode à prendre pour avancer, précède la reprise des discussions sur les aspects particuliers. R. Pâque indique les raisons techniques qui ont conduit à prévoir une réunion de GTT jardin dès le 29 mai, tenant compte du calendrier général diffusé pour le CPC.
- 3) Sur la dimension métropolitaine du projet, un GTT est prévu en juin (sur le thème « usagers » : mieux vaudrait dire « aspects métropolitains »). Pour assurer que ce thème sera traité avec tout le soin et la diligence requis, il est convenu que deux réunions devaient être montées avant l'été : une avant le 15 juin, qui pourrait être une réunion préparatoire entre les élus concernés (P. Mansat, G. Julliard) et les associations qui ont soumis des propositions ; l'autre, début juillet, en forme de GTT.

Le reste du calendrier des réunions de concertation sera discuté lors du prochain Bureau, fixé au **lundi 16 juin, à 18 heures**.

Il est demandé que la fréquence des CPC soit augmentée (une autre réunion en 2008).

Thierry Le Roy